



Québec, le 25 janvier 2010

Par courriel

Aux villes et municipalités riveraines du Saint-Laurent

Objet : Demande d'appui à la reconnaissance patrimoniale du fleuve Saint-Laurent

Madame, Monsieur,

Le 6 juin 2009, à l'occasion de la tenue de l'activité « Un fleuve pour tous ! » qui a eu lieu au quai des Cageux de la promenade Samuel-De Champlain, l'organisme Les Amis de la vallée du Saint-Laurent (AVSL) a lancé officiellement la campagne « **Le Saint-Laurent, patrimoine national du Québec. Une proclamation qui s'impose !** » en faveur d'une proclamation prochaine du fleuve Saint-Laurent au titre de patrimoine national du Québec.

Après que nous en ayons lancé l'idée dans les années 90, conduisant le gouvernement à s'engager dans la Politique nationale de l'eau déposée en 2002 à reconnaître le fleuve « comme un patrimoine national à protéger, à développer et à mettre en valeur », nous proposons aujourd'hui à la population d'inviter le gouvernement à respecter ses engagements passés et à ouvrir ces nouvelles perspectives sur la manière d'appréhender et de gérer notre relation au fleuve.

Ce statut de prestige s'impose pour le Saint-Laurent, parce que, d'une part, il constitue pour le Québec sa plus grande richesse naturelle, historique et culturelle et que d'autre part, il est la ressource la plus importante pour garantir son développement économique et humain. Enfin, il est indispensable d'établir une disposition légale distincte et spécifique pour lui assurer une protection et une mise en valeur à la hauteur de son importance et de son prestige uniques. Ce statut doit le situer et l'honorer dans ce qu'il représente d'essentiel et de supérieur pour le Québec. Il doit également favoriser l'identification des Québécois à leur fleuve en tant que symbole fort, source de fierté, dans lequel ils se reconnaissent.

Cette reconnaissance du Saint-Laurent comme patrimoine national apportera ou renforcera des possibilités importantes de mise en place et de développement de diverses dispositions, politiques et pratiques dans différents domaines, comme l'aménagement du territoire riverain, le zonage des rives, la création de parcs riverains, la protection des milieux riverains sensibles, le développement de loisirs aquatiques, etc.

Nous sollicitons par la présente votre appui, celui de votre organisation et de ses membres pour inviter collectivement le gouvernement québécois à ne plus attendre pour poser un geste fort, courageux, inédit mais aussi nécessaire. Plusieurs centaines de personnes issues des quatre coins du Québec sont devenues signataires de la pétition disponible sur notre site Internet au <http://www.avsl.qc.ca/petition.html>. Mais il nous faut faire davantage pour qu'en date du 22 mars 2010, Journée mondiale de l'eau et moment choisi pour faire dépôt à l'Assemblée nationale du Québec de l'ensemble des lettres d'appuis et des signatures recueillies, nous



LES AMIS DE LA VALLÉE DU
SAINT-LAURENT

soyons des milliers. La manifestation d'un sentiment fort de la population à cet égard sera déterminante. C'est à encourager et à recueillir ce sentiment que les Amis de la vallée du Saint-Laurent s'emploient et vous invitent à participer dès à présent en nous faisant parvenir une lettre d'appui jointe au présent courriel.

**Le Saint-Laurent a besoin de Nous, Nous avons besoin du Saint-Laurent.
Assurons son avenir et le nôtre en le proclamant Patrimoine national !**

Pour toute question ou information additionnelle, vous pouvez nous contacter aux coordonnées indiquées ci-après ou visiter notre site Internet www.avsl.qc.ca

Veillez agréer, Madame, Monsieur, mes sincères salutations



André Stainier, Président